

Remédiation confiée au chef de département

Brève description

Dans l'école, chaque discipline (langue maternelle, langue moderne, mathématique, ...) constitue un département avec un professeur institué «chef de département» qui assure la supervision pédagogique du département, dont la remédiation.

Lieu(x) d'observation

Royaume-Uni: la remédiation par le chef de département est utilisée dans divers établissements du secondaire.

Objectif

L'objectif est de confier (une partie de) la remédiation différée au chef de département dans la mesure où celui-ci connaît la matière à couvrir et bénéficie d'une certaine expérience pédagogique. L'élève bénéficiaire est extrait de la classe et pris en charge par le chef de département pendant une partie de l'heure ou pendant toute l'heure en fonction des besoins. Le but est de pouvoir remédier très vite à des lacunes dans la discipline concernée lorsqu'elles sont susceptibles d'empêcher l'élève de suivre normalement les cours.

Liens avec les disciplines et les compétences

On peut appliquer ce système pour toutes les disciplines.

Mise en pratique

Exemple observé: cours d'économie

Alors que le cours portait sur l'incidence de l'économie durable pour les citoyens, un élève a été pris en charge par le chef de département pendant une partie de l'heure pour remettre à niveau la notion de durabilité. En effet, dans la mesure où l'objectif était la confection d'un panneau expliquant comment les élèves pouvaient contribuer à la durabilité au sein de leur établissement, l'apprenant en difficulté aurait immédiatement décroché et n'aurait pas pu réaliser le panneau en question. La prise en charge a duré une vingtaine de minutes.

**Auteur: Cosimo De Paola,
Conseiller pédagogique langues germaniques Fédération Wallonie-Bruxelles**